

## Nos bénévoles, un atout majeur

C'est autour d'une dynamique du bénévolat que près de 400 personnes agissent dans une action complémentaire à celle des professionnels : au niveau institutionnel ou auprès des personnes accueillies auxquelles ils apportent un « plus » par l'écoute, la disponibilité et l'ouverture sur le monde extérieur.

Action organisée pour un projet collectif, une « charte bénévole » définit les interventions, à titre individuel ou par l'intermédiaire d'associations, auprès des quatre secteurs d'activité de la Fondation.

## Fondation reconnue d'utilité publique

La Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique, reçoit avec reconnaissance les dons et legs qui seront utilisés soit au service des malades, des enfants, des personnes âgées, des personnes en situation de précarité, soit affectés à des actions prioritaires et d'urgence.

Les dons que nous sollicitons ont pour objet de financer des actions qui ne pourraient l'être sans l'appel à la générosité du public (particuliers, entreprises, autres organismes), d'apporter « un plus » dans la prise en charge des personnes accueillies. Ils permettent chaque année d'être à l'initiative de nouveaux projets :

- au sein des établissements,
- en complétant les subventions sollicitées dans le cadre de lancement de projets innovants et expérimentaux,
- peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.



## 4 secteurs - plus de 30 sites en Alsace et Lorraine

**Santé - Groupe Hospitalier Saint Vincent** : Cliniques de la Toussaint - Sainte Barbe et Sainte Anne à Strasbourg et Clinique Saint Luc à Schirmeck, Institut de Formation en Soins Infirmiers - IFSI Saint Vincent à Strasbourg

**Enfance** : Dispositifs de prise en charge (internat - semi internat - à domicile...) d'enfants relevant de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse, d'enfants et adolescents souffrant de difficultés psychologiques, troubles du langage écrit et oral, déficience intellectuelle, troubles psychiatriques

**Personnes Âgées** : Des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), des résidences autonomie et une plate-forme diversifiée de services contribuant au maintien à domicile

**Solidarité** : Lits halte soins santé - Lits d'accueil médicalisés - Résidence sociale - Habitat partagé Soins palliatifs - Centre d'Accueil des demandeurs d'asile - Intermédiation locative de réfugiés - Bureau d'Accès au Logement

### Siège de la Fondation Vincent de Paul

15 rue de la Toussaint  
67000 STRASBOURG  
tél : 03 88 21 73 84 - fax : 03 88 21 73 89  
www.fvdp.org



- Santé • Enfance
- Personnes âgées
- Solidarité

## 4 missions au service de l'Homme



« Pour nous, la dignité n'est pas  
un concept, mais une action  
et un combat »

Extrait de la Charte de la Fondation  
Vincent de Paul (Novembre 1999)

Fondation reconnue d'utilité publique

# La Fondation Vincent de Paul

Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation Vincent de Paul exerce quatre missions en Alsace et Lorraine dans des établissements agréés par les pouvoirs publics. Plus de 2400 salariés et 400 bénévoles mettent leurs compétences au service des malades, des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.

## Sur les pas de Vincent de Paul

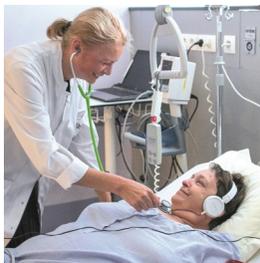
La Fondation Vincent de Paul, créée en 2000, est issue de la volonté de la **Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg** de trouver un support juridique et opérationnel permettant d'assurer la continuité des œuvres développées depuis sa création en 1734.

La Fondation poursuit aujourd'hui les **missions historiques au service des pauvres et des malades**, développées par les sœurs, tout en les faisant évoluer en fonction des besoins de la société.

Vincent de Paul, grand apôtre de la charité et précurseur de l'action sociale, a ouvert il y a plus de quatre siècles la voie de la « **santé globale** », qui fait référence aujourd'hui, bien au-delà de nos établissements, dans la prise en charge des **personnes fragilisées**.



## Secteur Santé (Alsace)



Le **Groupe Hospitalier Saint Vincent, Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC)**, est composé des cliniques Sainte Anne, Sainte Barbe, La Toussaint et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers à **Strasbourg**, ainsi que de la clinique Saint Luc à **Schirmeck**.

Il offre différents modes d'hospitalisation sur plus de **550 lits et places** de MCO (Médecine—Chirurgie—Obstétrique), (hospitalisation complète, de jour, à domicile, chirurgie ambulatoire, et postes de dialyse) ainsi que différentes modalités d'évaluation et d'intervention (consultations externes et équipes mobiles intra et extra-hospitalières).

Outre son activité sanitaire, le GHSV gère également 3 EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : deux rattachés aux cliniques de la Toussaint et Saint Luc, et depuis le 1er janvier 2016, la Maison de retraite du Parc à Schirmeck.



## Secteur Enfance (Alsace Moselle)



Avec plus de **900 places d'accueil**, dans le **Bas-Rhin et la Moselle**, les établissements et services du secteur aident les jeunes fragilisés à grandir dans un environnement structurant à travers une prise en charge interdisciplinaire, diversifiée, de l'internat au domicile. 500 professionnels accueillent et

accompagnent les enfants et adolescents au quotidien, dans les champs suivants : troubles psychologiques, troubles du langage écrit et oral, déficience intellectuelle, troubles psychiatriques, protection de l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse. Plus de 400 professionnels **accueillent et accompagnent** les enfants et adolescents au quotidien.



## Secteur Personnes Agées (Alsace Lorraine)



Avec plus de **1 100 lits et places**, le secteur personnes âgées compte **12 EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)**, dont deux intégrés à des cliniques du GHSV, **et deux résidences autonomie**. Nos établissements, situés dans le **Bas-Rhin, la Moselle et la Meurthe-et-**

**Moselle**, offrent aux personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes un lieu de vie agréable et convivial.

A travers une **plate-forme diversifiée de services** contribuant au maintien à domicile, la vocation de nos structures et de nos équipes est d'être **proche de la personne âgée**, de l'accueillir en privilégiant le contact humain, de lui apporter **confort, qualité de vie et respect**.



## Secteur Solidarité (Strasbourg Eurométropole)



A travers ses dispositifs de lits halte soins santé (LHSS), lits d'accueil médicalisés (LAM), résidence sociale, centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et bureau d'accès au logement (BAL), le secteur Solidarité se compose de plus de **200 lits et places**.

Avec ce secteur, la Fondation aide ceux que la vie a fortement ébranlés à retrouver le chemin d'un logement autonome et les repères

essentiels à la reconstruction. Ses missions : intégrer par le logement, offrir l'hébergement et le soutien aux demandeurs d'asile, accueillir et soigner les plus déshérités qui n'ont ni domicile, ni couverture sociale...

S'appuyant sur des équipes de professionnels et de bénévoles, le projet « solidarité » développe une prise en charge spécifique, souple et créative, empreinte d'altruisme et de rigueur : le « **prendre soin** » sur le plan humain, sanitaire et social.